

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES (AO-109)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de l'arrondissement d'Outremont par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :

QUE lors de sa séance ordinaire du **11 mars 2025**, le conseil d'arrondissement a adopté un projet de règlement intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement régissant la démolition d'immeubles* » (AO-109).

QUE l'objet de ce règlement vise à modifier le *Règlement régissant la démolition d'immeubles* (AO-109) afin d'apporter des ajustements requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme en matière de patrimoine, ainsi que de clarifier et bonifier certaines dispositions règlementaires.

QUE l'objet de ce projet de règlement est couvert par les articles 148.0.1 à 148.0.26, de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., chap. A-19.1). Ce projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce premier projet de règlement, **le mercredi 26 mars 2025, à 18 h 00** à la salle du conseil, située au 530, avenue Davaar à Outremont, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., chap. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement et l'illustration des zones visées par le projet de règlement au Secrétariat de l'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte Sainte-Catherine, à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h ainsi que sur le site internet de l'arrondissement, à l'adresse suivante :

<https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-dans-outremont-6786>

Montréal, le 13 mars 2025

La Secrétaire de l'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate